



# C.F.A.L.

## COMPAGNIE DES FRANCS ARCHERS LONGJUMELLOIS

### TARIFS SAISON 2018 / 2019

#### Cotisation Annuelle :

Adulte.....	125 €
Moins de 17ans .....	110 €
Moins de 13 ans.....	85 €
2 <sup>ème</sup> personne et plus de la même famille .....	-20 € sur la cotisation

La cotisation comprend la licence FFTL, l'assurance et, pour les débutants, les cours et le prêt de matériel (arc, carquois, gant, protection de bras), hormis les flèches, pendant un an.

Flèches pour initiation (6):30 €

Rachat par la Compagnie en cas d'acquisition de flèches personnelles : 2,5€ par flèche

Location d'un arc au-delà d'une année de présence : 10 € par mois, caution de 100 €

Pour l'adhésion d'archers expérimentés en cours d'année, la cotisation comprendra

- le montant de la licence FFTL : 36€ Adulte ou 20€ 15-16 ans
- la part Compagnie calculée sur la base de 8€ par mois de présence.

Les séances se déroulent au Moulin de Gravigny situé 8, rue Copernic (Proche de la gare de Gravigny-Balizy) à Longjumeau, le samedi de 14h30 à 16h00, hors vacances scolaires.

POUR TOUTE CORRESPONDANCE : M. FAWZI NASHASHIBI, 29 SQUARE GABRIEL FAURE 91160 LONGJUMEAU  
TEL : 06 82 42 42 59

Site internet : [www.archerslongjumeau.com](http://www.archerslongjumeau.com)

SIEGE SOCIAL : 8, RUE COPERNIC - 91160 LONGJUMEAU  
ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901.

Courriel: [ARCHERSLONGJUMEAU@GMAIL.COM](mailto:ARCHERSLONGJUMEAU@GMAIL.COM)